Le Conseil de l'Europe et le sport

Strasbourg, le 29 octobre 2026 MSL19(2026)13

19e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport

Monaco
4 novembre 2026

Rencontre restreinte aux chef·fe·s de délégation des États membres de l'APES

Salle Le Génois
18h30 - 19h30

NOTE D'INFORMATION

préparée par

Objectif
Cette rencontre informelle a pour but de permettre aux chef·fe·s de délégation des États membres de l'APES de discuter de questions clés et d'échanger leurs points de vue de façon spontanée. Les commentaires et les idées des participants alimenteront les travaux de l'APES dans cinq domaines : la Charte européenne du sport, l'égalité de genre, la protection, la diversité et la bonne gouvernance.

Format
La rencontre sera ouverte par Solène Charuau, présidente du Comité de direction de l'APES, et Charlotte Girard Fabre, présidente du Comité consultatif de l'APES.
Cinq tables « mange debout » seront mises à disposition, une par thème. Chaque table thématique et les questions directrices qui y seront traitées feront l'objet d'une brève présentation. Les participants pourront choisir le thème qu'ils souhaitent aborder et changer de table pour le second tour de la discussion. Chaque discussion durera quinze minutes et comprendra une brève introduction, des échanges et une rapide synthèse.

Thèmes et questions directrices

- **Charte européenne du sport :** comment faire de la Charte européenne du sport une référence commune plus solide pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sportives dans nos États membres ? Comment mieux exploiter les aperçus nationaux et les résultats du questionnaire sur la Charte européenne du sport afin de soutenir l'élaboration des politiques nationales et d'orienter les priorités et les activités de l'APES ?

- **Égalité de genre :** quels sont aujourd'hui les principaux défis et les principales priorités pour renforcer l'égalité de genre dans le sport, et dans quels domaines l'APES pourrait-il apporter sa plus grande contribution ? À la lumière de la nouvelle politique du CIO sur la protection de la catégorie féminine, quels défis juridiques, en matière de droits humains et d'ordre pratique pourraient se poser aux États et aux organisations sportives, et quel rôle l'APES pourrait-il jouer pour faciliter le dialogue et les aider à relever ces défis ?

- **Protection :** quels sont les principaux obstacles à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de protection ? Quels outils de communication, de formation ou d'orientation seraient les plus utiles pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de protection de l'enfance, et comment l'APES pourrait-il les mettre à disposition ou les adapter aux besoins nationaux ?

- **Diversité :** quelles populations devraient être prioritaires pour élargir l'accès à l'activité physique et au sport, en particulier lors de situations d'urgence telles que les guerres, les aléas climatiques et les pandémies, et comment l'APES peut-il soutenir les politiques qui renforcent la résilience de ces groupes et des communautés touchées ? Quels dispositifs de gouvernance - notamment des cadres juridiques et politiques, des stratégies et des plans, ainsi que des mécanismes de coordination - les pouvoirs publics et les organisations sportives devraient-ils mettre en place pour maintenir l'accès au sport pendant les situations d'urgence et soutenir la reprise ?

- **Bonne gouvernance :** comment les pouvoirs publics et les autres parties prenantes peuvent-ils encourager les organisations sportives - en particulier celles bénéficiant d'un soutien public - à se conformer aux normes reconnues en matière de bonne gouvernance et d'intégrité, évaluer si elles y parviennent, et soutenir les améliorations là où des lacunes sont identifiées ? Quelles questions devraient être abordées avec le mouvement sportif international dans le cadre de l'IPACS, et comment la coopération internationale et des outils tels que le référentiel pour la gouvernance du sport de l'IPACS peuvent-ils faire progresser l'intégrité et la bonne gouvernance dans le sport ?

Programme

Heure	Activité
18 h 30 – 18 h 40	Mot de bienvenue de Solène Charuau, présidente du Comité de direction de l'APES, et de Charlotte Girard Fabre, présidente du comité consultatif de l'APES
18 h 40 – 18 h 45	Allocution d'ouverture
18 h 45 – 18 h 50	Présentation des cinq tables thématiques et des questions directrices
18 h 50 – 19 h 05	Première discussion
19 h 05 – 19 h 10	Changement de table
19 h 10 – 19 h 25	Deuxième discussion
19 h 25 – 19 h 30	Conclusion

Le programme prévoit deux séries de discussions de quinze minutes chacune, séparées par une pause de cinq minutes.